



prestation de retraite demander de l'aide au services sociaux

Par **miscolette**, le **24/01/2012** à **13:50**

je me pose la question dois je arrêter de travailler je devrais arrêter de travailler au mois d'octobre j'aurais 60ans et 8mois 'me retrouvant seule mon mari n'ayant quitter au mois d'août pour retrouver une de c'est copine lui par contre a une pension pleine comment vais je survivre avec 781e par mois et 135e tous les 3mois ' a quoi ai je le droit des services sociaux 'que puis je leur demander' je suis fatiguée de travaillée' et ce n'ai pas un travail de tous repos ' a qui de demander de l'aide merci d'avance comment je vais payer l'eau'l'ectricité'le gaz le loyer

Par **youris**, le **24/01/2012** à **14:40**

bjr,
divorcez et demander une prestation compensatoire.
tant que vous êtes mariés, il existe un devoir de secours entre les époux (article 212 du code civil)
il faut donc demander une aide à celui qui est toujours votre mari avant de demander des aides sociales.
voyez une assistante sociale et /ou un avocat.
cdt

Par **miscolette**, le **25/01/2012** à **09:59**

merçi . mais voila j'ai déjà étais voir un avocat et j'ai meme fais l'aide juridictionnel gratuite . mais mon avocat ma conseiller de me pas bouger comme c'est mon mari qui a quitter le domicile conjugale d'apres lui c'est lui en fautes 'il me conseille d'attendre ' comme cela fessais 41ans de mariage ' il pense que c'est mieu pour la pension qui me reviendrais de droit 'alors je ne sais plus ce que je dois faire bonne journèè